

# Réponse de la Liste « Pour Saint Pierre du Mont avec Julien Paris » au questionnaire de l'association « Place au Vélo Marsan »

## QUESTIONS

- Pratiquez-vous le vélo ? Si oui, à quelle fréquence et où ?

OUI, plusieurs candidats de notre liste pratiquent de façon assidue le vélo. Pour des pratiques quotidiennes, professionnelles et de loisirs (maison, travail, associations).

- Selon vous, l'agglomération Montoise est-elle une ville cyclable ? Pourquoi ?

NON, il n'y a pas assez de pistes cyclables et celles qui existent ne sont pas suffisamment sécurisées. Sur Saint-Pierre-du-Mont et plus généralement sur l'agglomération montoise les pistes cyclables ne sont pas suffisamment continues (interruption aux ronds-points, entrées de commerces, ...).

- Pensez-vous que la Municipalité (et l'agglomération) a réalisé suffisamment d'actions en faveur des usagers du vélo durant le dernier mandat ?

NON,

Les engagements n'ont pas été tenus. Aujourd'hui, nous constatons avec les citoyens que beaucoup de quartiers ne sont pas dotés de voies douces et qu'il n'existe pas de liaison inter quartiers qui favoriseraient les déplacements mais également le lien social, tout en réduisant l'empreinte carbone.

C'est ce que nous portons dans notre programme « Pour Saint-Pierre-du-Mont avec Julien Paris ».

Les pistes cyclables mentionnées dans le PLU de 2012 de notre commune n'ont pas été réalisées. Ces mêmes réserves foncières sont maintenues dans le PLUI, il est donc possible de lancer les travaux.

- Pensez-vous que le vélo (choix multiples) :
  - est bon pour la santé OUI
  - est bon pour l'environnement OUI
  - est un levier pour favoriser le commerce local OUI
  - est économique OUI
  - est un moyen de transport OUI
  - est pour les sportifs OUI pour les sportifs et les sportifs occasionnels
  - est fait pour tous les âges, quel que soit la condition physique OUI
  - est un vecteur d'inclusion sociale OUI
  - permet d'avoir des quartiers apaisés OUI
  - procure une certaine autonomie aux enfants OUI avec des pistes sécurisées
  - permet aux Montois de se rencontrer OUI, aux habitants de façon plus large
  - est un moyen de locomotion rapide OUI
  - ne sert à rien NON
- Avez-vous d'autres avis sur le vélo et la mobilité?

## NOS ATTENTES

### Êtes-vous prêt à vous engager sur les points suivants :

- Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous souhaitons développer les pistes cyclables sur notre commune. Toutefois, la compétence « voirie » est détenue par Mont de Marsan Agglomération.

Dans notre programme, nous avons annoncé que nous orienterons une partie de ce budget pour étoffer notre réseau de pistes cyclables.

Nous sommes tout à fait favorables pour travailler en concertation avec votre association pour un plan vélo ambitieux.

- Avoir un budget dédié au vélo, de 15€ par an et par habitant (il est de 27€ /an/habitant à Amsterdam).

La commune de Saint Pierre du Mont dispose d'un budget voirie d'environ 500 000€ par an pour la réalisation, l'entretien des routes et des pistes cyclables. Ce montant de 15€ / habitant représente près du 1/3 du budget de la commune de Saint Pierre du Mont.

Nous sommes tout à fait conscients du manque de piste cyclable et nous œuvrerons auprès de Mont de Marsan Agglomération pour développer un réseau mieux adapté aux besoins et d'augmenter le budget afin de tendre vers cet objectif.

- Que la place allouée au vélo, ne se fasse pas au détriment des piétons.

OUI

- Apaiser la circulation : repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville ainsi que celle des autres mobilités: marche, vélo, transports en commun; ces modes de déplacement doivent être rendus plus attractifs que la voiture en centre-ville.

OUI

- D'inclure notre association, très en amont de tout projet d'aménagements de voirie (les usagers ne veulent plus subir des choix non judicieux et/ou inadaptés).

OUI

- Désigner :

- Un ou plusieurs élus "responsables ou adjoints vélo" se déplaçant à vélo ou sensible(s) à la question. OUI

- Un responsable vélo au service voirie (lui-même usager du vélo serait idéal).

OUI

- Mettre en place un comité vélo régulier (4 fois par an minimum), réunissant ces responsables et les associations d'usagers.

OUI

- Mettre les zones à 30 en conformité avec la loi (aménagements garantissant une vitesse réduite, contre-sens cyclable avec signalisation verticale et horizontale).

OUI

- Appliquer systématiquement les dispositions de la loi Laure lors de tout réaménagement ou de rénovation d'enrobé de la voirie en ville.

OUI

- Créer une "*Journée sans voiture*".

OUI

- Promouvoir une communication active en faveur du vélo.

OUI

- Mettre en place des actions de prévention à destination tant des automobilistes que des cyclistes.

OUI

- Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur les trottoirs et/ou les aménagements cyclables.

OUI, toutefois, nous ne disposons pas d'un service de police municipale sur la commune mais nous souhaitons mettre en place une convention avec la police municipale de Mont de Marsan afin de sécuriser les sorties de écoles que ce soit pour les piétons ou les cyclistes. Plutôt que de réprimer, nous inciterons les automobilistes à un comportement plus respectueux des pistes et voies cyclables.

- Créer des stationnements vélo sécurisés avec arceaux pratiques et bien visibles à proximité immédiate des écoles, lieux publics, commerces, lieux de travail.

OUI

- Création d'un **Réseau Express Vélo** (REV), un réseau de pistes cyclables sécurisées et continues y compris aux carrefours, ou ronds points. Toutes les communes de l'agglomération du Marsan seront reliées à la ville-centre. Ce réseau est à démarrer dès le début du mandat et sera échelonné dans la durée avec de nouvelles pistes cyclables sécurisées réalisées chaque année.

Nous travaillerons au sein de la commissions transport de Mont de Marsan agglomération pour développer le réseau de pistes cyclables et de voies douces sur notre agglomération.

Enfin, nous souhaiterions nous entretenir avec vous avant les municipales, en fonction de vos disponibilités.

Disponible mercredi 11 ou jeudi 12/03 entre 14h30 et 15h30

Cordialement

"Pour Saint Pierre du Mont avec Julien Paris"